

INSTRUCTIONS RELATIVES AU VOTE POSTAL

La Commission des relations du travail procède à un vote postal conformément à la *Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives (2009, chapitre 24)*. Ce vote se tient auprès de toutes les familles d'accueil et les ressources intermédiaires destinées aux enfants liées au : **Centre jeunesse de Québec**.

SCRUTIN SECRET

À cet effet, vous trouverez ci-joint :

1. Un bulletin de vote;
2. Une enveloppe portant l'inscription « **BULLETIN DE VOTE SECRET** »;
3. Une enveloppe retour, pré-adressée et pré-affranchie, identifiée à votre nom.

INSTRUCTIONS

LES INSTRUCTIONS SUIVANTES DOIVENT ÊTRE SUIVIES AVEC RIGUEUR :

1. Marquer le cercle de votre choix sur le bulletin de vote ci-joint (ex :



NE PAS SIGNER votre bulletin de vote ni faire de marque qui pourrait l'identifier;

2. Plier le bulletin de vote, l'insérer dans l'enveloppe portant l'inscription « **BULLETIN DE VOTE SECRET** » et la cacheter;
3. Placer cette enveloppe dans l'enveloppe retour pré-adressée, et la **POSTER SANS DÉLAI**;
4. Vous **ne devez pas masquer ou rayer les informations** inscrites sur l'enveloppe-retour. Ces informations nous permettent d'identifier à quel scrutin vous avez participé, sans dévoiler le choix que vous avez effectué. Sans ces informations, votre vote ne sera pas compté.

VOTRE BULLETIN DE VOTE DOIT ÊTRE REÇU AU PLUS TARD LE 4 DÉCEMBRE 2009.

CONFIDENTIALITÉ

VOTRE CHOIX DEMEURERA CONFIDENTIEL EN TOUT TEMPS. Le dépouillement se fait en présence des représentants des parties en lice. L'agent de relations du travail chargé de la tenue du scrutin procède à l'ouverture des enveloppes tout en s'assurant de conserver la confidentialité des votes.

TOUT SALARIÉ DONT LE NOM APPARAÎT SUR LA LISTE DES VOTANTS EST TENU DE VOTER, À MOINS D'UNE EXCUSE LÉGITIME.

Pour toute question concernant la tenue du présent scrutin, vous pouvez contacter Mme Isabelle Tremblay, adjointe du président de scrutin M. Philippe Gagnon, au : 1-866-864-3646.